

## **RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-SEPTIEME SESSION**

### **INTRODUCTION**

1. Le Dr Christine Friedenreich (Présidente du Conseil scientifique) ouvre la Cinquante-septième Session du Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), la toute première à se tenir à distance, le mercredi 10 février 2021 à 9 heures. Elle souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux nouveaux membres du Conseil scientifique, les Docteurs Marc Arbyn (Belgique), Ferrán Catalá-López (Espagne), Kalipso Chalkidou (Royaume-Uni) [empêchée], Louisa Gordon (Australie) et Manami Inoue (Japon).
2. Elle accueille également les Docteurs Stephen Robbins (Président du Conseil de Direction, Canada), Pål Romundstad (Vice-Président du Conseil de Direction), Bente Mikkelsen (représentant l'OMS), Sonali Johnson, de l'Union internationale contre le Cancer (UICC, Observatrice) et la Professeure Béatrice Fervers (Centre Léon Bérard, Observatrice).
3. Les Docteurs Kalipso Chalkidou (Royaume-Uni), Jacqueline Clavel (France), Péter Nagy (Hongrie) et Soumya Swaminathan (Scientifique en chef de l'OMS) ont adressé leurs excuses de ne pouvoir être présents.
4. Par souci de commodité, une liste des acronymes employés pour désigner les Sections, Groupes, Piliers et Branches a été ajoutée en [Annexe 1](#), à la fin du présent rapport.
5. Etant donné que la session s'est tenue par téléconférence, le texte des présentations a été mis à disposition avant la réunion pour que les participants puissent consacrer la totalité de la durée de la conférence à la discussion et à la finalisation du Rapport du Conseil scientifique.

### **DECLARATIONS D'INTERETS**

6. Le Secrétariat a réalisé une synthèse des déclarations d'intérêt qui a pu être consultée par tous les membres du Conseil scientifique lors de la réunion. Cette synthèse figure en [Annexe 2](#), à la fin du présent rapport.

### **ELECTION DU RAPPORTEUR**

7. Le Dr William Gallagher est élu Rapporteur.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ([Document SC/57/1](#))**

8. L'Ordre du jour est **adopté**.

### **PRESENTATION DU RAPPORT DE LA DIRECTRICE :**

- ***FAITS SCIENTIFIQUES MARQUANTS***

9. La présentation complète et illustrée du Rapport du Dr Elisabete Weiderpass (Directrice) est disponible sur la plateforme de gestion des événements ([ici](#)) et une liste des publications du personnel du Centre est disponible sur [https://www.iarc.who.int/fr/cards\\_page/publications-du-circ/](https://www.iarc.who.int/fr/cards_page/publications-du-circ/).

10. La session débute par la projection d'une vidéo résumant l'année 2020, suivie par l'allocution d'ouverture de la Directrice.

11. La Directrice et des membres du personnel du CIRC font une brève présentation, essentiellement en réponse aux questions et commentaires reçus avant la réunion à propos du rapport complet et illustré de la Directrice. La réponse à certaines de ces questions et certains de ces commentaires sera toutefois donnée plus loin, quand seront abordés les thèmes auxquels ils se rapportent.

12. On trouvera ci-dessous un résumé des discussions et des questions soulevées par le Conseil scientifique au cours de la réunion, ainsi que les réponses fournies par la Directrice et le personnel du CIRC.

13. Le plan d'apprentissage et de développement des compétences du CIRC pour 2021 est présenté plus en détail, suite à une question sur les dispositions supplémentaires adoptées pour le perfectionnement professionnel du personnel et des chercheurs. Ce programme concerne à la fois les compétences de base et les compétences propres à chaque poste, ainsi que la gestion et l'encadrement. Cette année, la plupart des cours et du matériel d'apprentissage seront proposés en ligne. Une question est posée : comment l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) sont-elles intégrées au sein du CIRC et comment diffuser cette pratique exemplaire au profit d'autres agences ?

14. La session se poursuit avec les dernières informations à propos du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et son incidence sur les activités du CIRC. Le CIRC poursuit le dialogue avec la Commission européenne à la recherche d'une solution durable pour le partage des données scientifiques avec les instituts de l'Union européenne. Le CIRC s'emploie aussi à trouver rapidement des solutions pour les projets actuellement bloqués. Des consultants externes spécialistes en matière de protection des données lui apportent leur concours.

15. Une autre question concerne l'impact de la COVID-19 sur les activités et le fonctionnement du CIRC. En réponse à la pandémie, un plan de continuité des activités adapté à la COVID-19 a été activé, en suivant les recommandations du pays hôte (c'est-à-dire la France). Le travail à distance s'est intensifié entre mars et mai 2020, et les opérations du CIRC se sont poursuivies. Le travail sur site a repris progressivement au cours des mois suivants, mais la plupart du personnel travaille toujours à distance (~70% travaillent hors site). L'interdiction de voyager a également eu des effets particuliers, avec la mise en place de visioconférences, réunions hebdomadaires virtuelles et webinaires. La pandémie de COVID-19 a eu aussi des répercussions importantes sur les activités de collecte de fonds du CIRC et sur les projets de recherche qui nécessitaient des contacts directs pour le recueil de données, etc.

16. La Directrice présente également les recherches effectuées par le CIRC sur les interactions entre la COVID-19 et le cancer. A titre d'exemple, les chercheurs du CIRC ont étudié l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur les programmes de dépistage du cancer chez des personnes appartenant à différentes catégories de l'indice de développement humain (IDH). Le Dr Freddie Bray fournit des précisions sur les activités du groupe de travail COVID-19 et cancer. L'accent a été mis en particulier sur l'étude de l'impact de la COVID-19 sur les services de cancérologie, tant à court terme qu'à long terme. Des effets négatifs importants ont été observés sur les activités d'enregistrement du cancer. La discussion porte également sur la mesure de l'impact de ce travail important sur l'évolution des politiques.

17. La discussion porte de façon plus générale sur la manière dont les activités de surveillance et de dépistage du cancer pourraient être affectées par la pandémie de COVID-19, et comment les travaux du CIRC dans ces domaines pourraient y répondre. La Directrice souligne également les difficultés inhérentes à l'application du RGPD quand il s'agit d'analyser l'impact de la COVID-19 sur le traitement du cancer. Il conviendrait d'examiner non seulement les données des registres du cancer, mais aussi les grandes bases de données disponibles sur les pratiques réelles en matière de soins de santé. Des études sont également en cours pour mesurer l'impact potentiel de la COVID-19 sur les programmes de prévention du cancer.

18. Le Conseil scientifique suggère d'inclure le Qatar dans les recherches sur l'impact de la COVID-19 sur les services de cancérologie.

19. Il est également suggéré d'utiliser les tomodensitométries effectuées dans le cadre d'infections par le SRAS-CoV-2 pour dépister les cancers du poumon ; une étude pilote à ce sujet est en cours au Bélarus.

20. Le Conseil scientifique recommande de continuer à étudier l'impact de la COVID-19 sur la mortalité par cancer, le problème étant d'enregistrer les décès par cancer dans le contexte de la pandémie. Le CIRC est justement en train de développer ce domaine de recherche en collaboration avec l'OMS, comme le souligne le Dr Bente Mikkelsen, directrice de la Division des maladies non transmissibles (MNT) au siège de l'OMS, qui décrit les plans stratégiques de l'OMS pour la riposte à la pandémie au niveau des pays. Les principaux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 en termes de modifications des habitudes de travail (notamment avec le développement rapide des technologies et le partage des données) sont pris en compte dans cette stratégie.

21. De manière plus générale, le Conseil scientifique encourage le CIRC à poursuivre ses activités de recherche sur l'impact de la COVID-19 sur les services de cancérologie, et notamment à recenser les données requises les plus pertinentes.

- ***FAITS MARQUANTS DE LA 62<sup>ÈME</sup> SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION***

22. Le procès-verbal détaillé de la 62<sup>ème</sup> Session du Conseil de Direction (GC/62/Min.1-2) est disponible sur le site internet *CIRC Gouvernance* : <https://governance.iarc.fr/GC/GC62/indexfr.php>

23. En résumé :

La 62<sup>ème</sup> Session du Conseil de Direction (GC/62), organisée en téléconférence en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage, s'est bien déroulée ;

Lors de cette session, le Conseil de Direction a :

- décidé de reporter l'admission de la République populaire de Chine à la prochaine session du Conseil de Direction ;
- entériné avec regret le retrait de la Turquie ;
- apprécié le renforcement de la coordination entre le CIRC et l'OMS.

• ***POINT DE LA DIRECTRICE SUR LES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA 56<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE***

24. La Directrice mentionne que tous les points nécessitant un suivi seront abordés lors des trois prochains jours.

25. Le Conseil scientifique prend note des informations sur les activités menées depuis la 56<sup>ème</sup> Session figurant dans le rapport mentionné au paragraphe 9 ci-dessus.

- ***RAPPORT BIENNAL DU COMITE D'ETHIQUE DU CIRC, 2019–2020*** ([Document SC/57/2](#))

26. Le Conseil scientifique prend note du rapport avec satisfaction et remercie la Directrice pour son rapport.

**DISCUSSION A HUIS CLOS ENTRE LA DIRECTRICE, LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

27. Le Conseil scientifique remercie la Directrice d'avoir permis cette discussion et fait les observations suivantes :

28. Les diapositives résumant les différentes questions soulevées par les membres du Conseil scientifique à discuter à huis clos sont projetées et commentées par la Directrice et par le Dr Tamás Landeszy (Directeur de l'Administration et des finances).

29. Le point est fait sur l'admission au CIRC de la République populaire de Chine, ainsi que sur la participation des Etats-Unis à l'OMS et au CIRC.

30. Les règles du CIRC en matière de vote sont précisées : chaque Etat participant est représenté au Conseil de Direction et dispose d'une voix. En revanche, les membres du Conseil scientifique ne représentent pas leur propre pays ni ses intérêts, mais plutôt l'ensemble de la communauté scientifique.

31. La Directrice expose brièvement les difficultés et les problèmes financiers auxquels le CIRC est confronté. Parmi les mesures d'atténuation à l'étude figure l'augmentation des financements provenant de subventions externes.

32. Le Conseil scientifique s'enquiert des problèmes rencontrés par le CIRC et des plans à adopter du fait de la réduction du budget et son impact sur la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme.

33. Il s'ensuit une discussion générale sur la manière dont l'adhésion de nouveaux Etats participants pourrait contribuer à alléger une partie de la pression budgétaire.
34. La Directrice du CIRC souligne que l'aide des Etats participants est cruciale pour la collecte de fonds. Elle estime qu'il devrait être possible d'avoir recours à l'aide publique au développement (APD).
35. Le Conseil scientifique encourage les Etats participants et autres parties intéressées à aider le CIRC dans sa mission et dans le projet de Nouveau Centre, via le Compte principal des Contributions volontaires.
36. Le Conseil scientifique conseille de mieux mettre en évidence le retour sur investissement des recherches effectuées par le CIRC pour en montrer l'intérêt, par exemple en décrivant l'impact qu'ont eu ses recherches sur la politique de lutte contre le cancer.

### **REPONSE DE LA DIRECTRICE A L'AUDIT DES SECTIONS INFECTIONS (INF) ET MECANISMES DE LA CANCEROGENESE (MCA) QUI A EU LIEU AU CIRC EN FEVRIER 2020**

37. Les [mesures prises suite à l'audit de la Section Infections \(INF\)](#) font l'objet de discussions.
38. La Directrice note avec satisfaction que la mention « remarquable » a été attribuée aux deux Sections auditées et remercie les deux Groupes d'audit pour leur travail.
39. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes et prend note de la réponse de la Directrice à l'évaluation de la Section INF :
40. Le Dr Sibiliala (qui a fait partie du Groupe d'audit de la Section INF) demande si la recherche sur infections et cancer constituera à l'avenir une priorité scientifique pour le CIRC. La Directrice confirme que ce sera le cas.
41. Le Dr Tommasino ajoute que sa longue expérience du CIRC a été extrêmement positive. Il considère que l'association des études de laboratoire et de l'épidémiologie est un succès.
42. Dans le cadre de la restructuration du CIRC, une nouvelle « Branche » (Détection précoce, prévention et infections – EPR) a été créée pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie à moyen terme 2021–2025, et pour offrir aux chercheurs en milieu de carrière davantage de possibilités de promotion et d'accès à des postes à responsabilités. Le Dr Tommasino est le Chef de cette Branche, les Docteurs Gary Clifford, Maribel Almonte et Partha Basu étant Chefs adjoints. Les problèmes de financement peuvent toutefois compromettre la capacité de cette Branche à se maintenir au premier plan.
43. Le Conseil scientifique demande si les ressources consacrées à l'étude de la transmission, de la prévention, du traitement et de l'éradication de l'infection par *H. pylori* sont suffisantes. La Directrice indique qu'un chercheur de cette Branche (le Dr Jin Young Park) est désormais chargée de coordonner les recherches dans ce domaine précis.

44. La discussion porte ensuite sur les [mesures prises à la suite de l'évaluation de la Section Mécanismes de la cancérogenèse \(MCA\)](#).

45. Le Conseil scientifique fait les observations suivantes et prend note de la réponse de la Directrice à l'évaluation de la Section MCA :

46. Le Dr Viola (qui a fait partie du Groupe d'audit de la Section MCA) commente l'excellent travail réalisé par la Section MCA et la mention « remarquable » obtenue par cette Section lors de l'audit.

47. La Directrice présente brièvement la nouvelle Branche Epigénomique et mécanismes (EGM), établie selon la nouvelle structure organisationnelle. Les Docteurs Herceg et Zavadil indiquent que la Section se félicite de cette évaluation et du soutien manifesté envers la nouvelle structure axée sur la mise en pratique des résultats de la recherche.

48. Le Dr Zavadil fait également le point brièvement sur le transfert de la base de données p53 du CIRC vers une entité externe (le NCI des Etats-Unis), qui devrait s'achever dans les deux mois.

49. A la question posée sur les raisons de l'accent mis sur les cancers de l'enfant, le Dr Herceg répond que certains types de cancer de l'enfant étant très rares, il est nécessaire d'établir des collaborations internationales pour pouvoir les étudier de manière appropriée. Cet aspect du travail bénéficie d'un soutien important de la part de sources de subventions externes.

50. Le Conseil scientifique reconnaît l'intérêt des études réalisées au CIRC, qui associent études sur les mécanismes du cancer et études épidémiologiques.

#### **POINT SUR LE « NOUVEAU CENTRE » ET SUR LA CAMPAGNE DE LEVEE DE FONDS POUR LE « NOUVEAU CENTRE »** ([Document SC/57/3](#))

51. Elisabeth Françon, Responsable des services administratifs et Clément Chauvet, Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures ont déposé leurs présentations ([1<sup>ère</sup> partie](#)) et ([2<sup>ème</sup> partie](#)) sur la plateforme de gestion des événements.

52. Le Conseil scientifique souhaite attirer l'attention du Conseil de Direction sur les points suivants :

53. Après une discussion sur les plans de rechange en cas de manque de financement, la Directrice indique que le CIRC a besoin de l'aide du Conseil scientifique pour identifier dans leurs pays respectifs les grandes fortunes susceptibles d'apporter un soutien philanthropique. Une campagne de financement participatif est également prévue pour contribuer à cet effort. S'il ne dispose pas des locaux adéquats pour mener ses activités dans de bonnes conditions, le CIRC risque de voir ses activités de recherche en cours sérieusement entravées, de même que celles qui sont prévues dans le cadre de la Stratégie à moyen terme 2021–2025.

## **DISCUSSION SUR LE PROJET DE STRATEGIE A MOYEN TERME DU CIRC POUR 2021–2025** (Documents [SC/57/4A](#) et [SC/57/4B](#))

54. Suite aux Résolutions [GC/60/R11](#) et [GC/61/R7](#), le Centre a réalisé les activités suivantes en préparation à l'élaboration de sa Stratégie à moyen terme 2021–2025 :

- En 2019 : évaluation des activités du CIRC<sup>1</sup> ;
- En 2020 : large consultation externe<sup>2</sup> avec les parties intéressées, notamment les spécialistes du cancer, les organismes professionnels, les sociétés savantes et le personnel de l'OMS ;
- En 2019/2020 : large consultation interne auprès du personnel du CIRC et discussions au sein du Comité directeur (*Senior Leadership Team*).

55. Le projet de Stratégie à moyen terme 2021–2025 présenté au Conseil scientifique pour discussion (voir le [Document SC/57/4B](#)) est le résultat de discussions constructives, d'échanges de vues et d'une collaboration tournée vers l'avenir entre les instances dirigeantes du CIRC et le Secrétariat.

56. Le Conseil scientifique fait les observations suivantes concernant le PROJET de Stratégie à moyen terme 2021–2025 :

57. Le Conseil scientifique formule des commentaires très positifs en ce qui concerne le contenu et la présentation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025. Il approuve pleinement la Stratégie telle qu'elle est présentée. Il reconnaît les efforts déployés par la Directrice et son personnel pour répondre à la demande d'évaluation externe des activités du CIRC et de la dernière Stratégie à moyen terme, et approuve l'approche adoptée dans l'élaboration de la nouvelle Stratégie. Le Conseil scientifique félicite la Directrice pour l'élaboration de ce plan stratégique remarquable qui définit des buts et des objectifs clairs pour les cinq prochaines années.

58. Le Conseil scientifique demande comment sera mise en œuvre la Stratégie 2021–2025. La Directrice indique que le CIRC poursuivra ses activités stratégiques fondamentales (par exemple, la description du fardeau du cancer), et renforcera progressivement l'implication du CIRC dans trois nouveaux domaines prioritaires, à savoir l'évolution des facteurs de risque de cancer et les populations en transition, la recherche opérationnelle, et l'impact socio-économique du cancer. Le CIRC renforcera également sa coopération avec l'OMS en formalisant davantage le cadre de collaboration avec le siège de l'OMS. Plus particulièrement, deux comités (un comité de haut niveau et un comité exécutif) seront formés pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs.

59. La Directrice indique que le CIRC va renforcer son positionnement stratégique en améliorant son rayonnement et sa visibilité. Il s'efforcera également de conclure des accords de coopération stratégique.

60. La Directrice indique que le CIRC est en cours de restructuration autour de quatre Piliers (Pilier I – Les données au service de l'action ; Pilier II – Comprendre les causes du cancer ; Pilier III – De la compréhension à la prévention ; et Pilier IV – Mobilisation des connaissances) pour faciliter l'intégration et aussi pour mieux remplir sa mission. Chacune des Branches à l'intérieur des Piliers est placée sous la responsabilité d'un Chef assisté d'un ou de plusieurs Chefs adjoints. Les Equipes ou

---

<sup>1</sup> Voir le Rapport du Groupe consultatif sur l'évaluation des activités du CIRC (Document [GC/62/9](#))

<sup>2</sup> Voir le Résumé de la consultation des parties intéressées (annexée au Document [SC/57/4A](#))

unités organisationnelles informelles, qui seront constituées au sein des Branches et entre les Branches, permettront de faciliter l'intégration et de réduire les cloisonnements. Cette restructuration devrait autoriser une certaine souplesse, accorder plus d'importance à la recherche opérationnelle et accroître les collaborations.

61. Le Conseil scientifique demande comment certaines des priorités actuelles (par exemple la surveillance du cancer) s'équilibreront avec les nouveaux thèmes (par exemple, les inégalités en matière de cancer et l'économie de la santé). La Directrice indique que les nouveaux thèmes prioritaires seront progressivement intégrés dans les travaux de chaque Branche, y compris la surveillance du cancer.

62. La Directrice présente trois nouvelles initiatives, en relation avec le cancer de l'enfant, le cancer du col de l'utérus et le cancer du sein, qui seront menées en collaboration avec l'OMS et ses partenaires. Ces cancers ont été choisis en raison de leur incidence élevée et des possibilités de réaliser des recherches opérationnelles et de mettre en place des programmes de prévention.

63. Le Conseil scientifique s'interroge sur la possibilité de mener des actions conjointes visant à renforcer la collaboration scientifique avec les Etats participants. La Directrice indique qu'elle est actuellement en discussion avec les parties concernées dans le but d'accroître les collaborations.

64. Le Conseil scientifique s'enquiert également de l'importance du principe des sciences ouvertes (*Open Science*) pour les activités du CIRC. La Directrice répond que le CIRC s'est engagé à défendre le libre accès, qui comprend également le libre accès aux échantillons et aux données (ce qu'il pratique dans le cadre de ses activités concernant la biobanque).

65. Le Conseil scientifique demande si le CIRC va fonctionner selon les principes des *FAIR data* (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables). La Directrice indique que c'est, pour le CIRC, un point important, même si ces principes concernent avant tout les chercheurs ; cela va de pair avec la question de la protection des données.

66. La Directrice discute également des projets visant à accroître l'impact du CIRC sur la santé publique dans le monde.

67. Le Conseil scientifique demande comment se fera le classement par ordre de priorité des nouvelles opportunités de collaboration. La Directrice indique que la priorité absolue consiste à accroître la collaboration avec l'OMS. Vient ensuite le renforcement des engagements stratégiques avec les Etats participants. La Directrice indique également qu'elle souhaiterait renforcer les collaborations avec les Etats susceptibles de devenir Etats participants du CIRC.

68. Le Conseil scientifique demande comment sera gérée la protection des données dans le contexte de la science ouverte. La Directrice indique que le CIRC s'efforcera de partager les données chaque fois qu'il en aura l'autorisation.

69. Le Conseil scientifique demande si le CIRC va concentrer ses futures recherches sur le traitement du cancer. La Directrice explique que cet aspect a fait l'objet de discussions lors de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025. Les activités du CIRC se situent dans un créneau bien défini et vu leur ampleur actuelle, il est nécessaire de rester focalisé sur la prévention du cancer. Néanmoins, certaines des recherches opérationnelles du CIRC pourraient se recouper avec d'autres domaines du parcours de lutte contre le cancer.



70. Le Conseil scientifique demande comment les Etats participants peuvent adhérer à la nouvelle initiative sur le cancer du sein. La Directrice répond qu'il s'agit d'une initiative conjointe avec l'OMS, qui impliquera activement plusieurs pays et régions. Le Conseil scientifique demande alors si l'étude portera surtout sur le cancer du sein chez les femmes jeunes. La Directrice confirme qu'il est prévu en effet de s'intéresser à ce problème important.

71. Le Conseil scientifique demande si le CIRC pourrait jouer le rôle d'arbitre neutre en ce qui concerne la promotion des approches fondées sur des données probantes. La Directrice répond que l'un des principaux rôles du CIRC est d'assurer le leadership mondial, le meilleur exemple étant sa participation à la Mission contre le cancer de l'Union européenne. La communication scientifique tient une place de plus en plus importante en termes de lutte contre la désinformation et le Centre souhaite désormais renforcer ce domaine, mais sa capacité à le faire est limitée par le faible effectif (trois personnes) travaillant dans le domaine de la communication au CIRC.

72. Le Conseil scientifique estime qu'il pourrait être utile de publier les résultats concrets des différents projets sur le site internet du CIRC, et de constituer ainsi une banque de données centralisée. La Directrice signale qu'il n'est pas possible de publier les rapports impACT de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour le moment, mais elle en parlera avec les partenaires concernés.

73. Le Conseil scientifique demande s'il ne conviendrait pas de mentionner dans la Stratégie à moyen terme d'autres domaines de recherche prioritaires pour le CIRC (par exemple, la recherche liée au tabac et la prévention personnalisée (ou médecine de précision préventive), etc.). La Directrice répond que le document, de nature générale, n'a pas la prétention de décrire tous les aspects spécifiques de la recherche. Elle reconnaît l'importance de la prévention personnalisée et déclare que ce sujet sera traité dans la Stratégie à moyen terme 2021–2025.

74. Le Conseil scientifique salue l'importance accordée à la recherche opérationnelle, sachant que son impact dépend souvent du contexte local. En cela, le CIRC devrait se concentrer sur les domaines susceptibles d'avoir un impact élevé comme le cancer du col de l'utérus et le cancer du sein. La Directrice reconnaît que les contextes régionaux et locaux particuliers sont pris en compte lors de la détermination des possibilités de recherche opérationnelle. Elle donne quelques exemples de projets en cours dans les domaines du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein.

75. Le Conseil scientifique demande s'il est prévu d'élaborer un Code contre le cancer en Asie. Il serait en effet intéressant, selon la Directrice, d'étendre le concept au monde entier, et le CIRC a déjà commencé à travailler dans ce sens.

## **RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUITE A LA SESSION DES POSTERS**

76. Etant donné que cette session a lieu en distanciel, de courtes présentations vidéo des posters réalisés par les chercheurs du CIRC ont été mises à disposition sur la plateforme de gestion des événements. Pour favoriser les interactions, il a été prévu d'organiser des réunions Zoom et/ou de formuler des recommandations.

77. La Présidente du Conseil scientifique reconnaît le travail important réalisé avant la réunion par le personnel et les stagiaires du CIRC pour préparer les posters et les vidéos de présentation. Soixante-cinq posters ont été préparés et préenregistrés. Tous les posters ont reçu des commentaires positifs qui ont été transmis au personnel du CIRC et aux membres du Conseil scientifique.

78. Personne n'a demandé d'organiser des réunions Zoom avant la réunion du Conseil scientifique.
79. La Présidente invite les membres du Conseil scientifique à faire des commentaires généraux sur les présentations, ainsi que sur le format de cette toute première session de posters virtuelle.
80. La Directrice souligne l'importance, pour les chercheurs du CIRC, d'avoir des échanges avec les membres du Conseil scientifique et de recevoir leurs commentaires sur leur travail. Une discussion s'ensuit sur la façon de faciliter ces interactions lors des prochaines réunions. Le Conseil scientifique suggère d'organiser une séance dédiée à la présentation des posters et aux interactions. On pourrait ainsi envisager plusieurs sessions parallèles en petits groupes constitués chacun d'une fraction des membres du Conseil scientifique et de 8 à 10 chercheurs chargés de présenter leurs posters.
81. Les Chefs des différentes Branches du CIRC jugent intéressant l'exercice consistant à faire préparer des posters virtuels et des vidéos par les chercheurs.

### **MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE APPELES A FAIRE PARTIE DES GROUPES D'AUDIT DES BRANCHES EN 2022**

82. Les Branches scientifiques à évaluer en 2022 sont : la Branche Surveillance du cancer (CSU), dirigée par le Dr Freddie Bray, et la Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie (ENV), dirigée par le Dr Joachim Schüz.
83. Les Docteurs Louisa Gordon, Manami Inoue et Janne Pitkääniemi participeront au Groupe d'audit de la Branche CSU, qui sera présidé par le Dr Louisa Gordon.
84. Les Docteurs Hendriek Boshuizen et Sabine Rohrmann participeront au Groupe d'audit de la Branche ENV. Il est convenu qu'elles coprésideront le Groupe d'audit.
85. Les membres externes seront choisis par le Secrétariat en consultation avec les Présidents des Groupes d'audit et le Président du Conseil scientifique.
86. Il est probable que les audits, prévus du 24 au 28 janvier 2022, devront avoir lieu à distance par téléconférence.

### **PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2022–2023) ([Document SC/57/6](#))**

87. Une présentation vidéo de ce point, préparée par Mme Angkana Santhiprechachit (Responsable de l'Administration et des finances) est disponible [ici](#).
88. Le Conseil scientifique observe une diminution *de facto* (croissance nominale zéro) des contributions des Etats participants depuis plus d'une décennie.
89. Le Conseil scientifique estime que le programme et le budget proposés pour 2022–2023 reflètent les priorités définies dans la [Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021–2025](#). Le Conseil scientifique félicite le CIRC pour la présentation du document budgétaire structuré selon la nouvelle version de l'« Arbre des projets du CIRC » (Tableau d'information 2), cadre montrant comment les activités du CIRC au niveau des projets contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques définis dans la nouvelle Stratégie à moyen terme.
90. Le Secrétariat propose un total de 48,69 millions d'euros pour le budget ordinaire 2022–2023, soit une augmentation de 4,54 millions d'euros par rapport au budget ordinaire approuvé pour

l'exercice biennal en cours, sachant que le budget ordinaire est à financer par les contributions des Etats participants. L'augmentation du budget correspond aux contributions de la Hongrie et de la République populaire de Chine (nouvel Etat participant dont l'adhésion était prévue pour 2020). L'admission de la République populaire de Chine en tant qu'Etat participant du CIRC ayant été retardée, le budget proposé présente un déficit de 3,3 millions d'euros.

91. Mme Santhiprechachit présente des informations complémentaires ([Document SC/57/6 Add.1](#)), notamment la demande émise par les Etats participants lors du débat sur le financement (qui s'est tenu les 2 et 3 février 2021) de préparer un nouveau programme et un nouveau budget équilibré, conformément à la politique de croissance nominale zéro dans la plupart des Etats participants. En conséquence, le Centre propose de réduire ses activités dans certains domaines.

92. Le Secrétariat continuera à utiliser toutes les ressources disponibles pour exécuter le programme. Mais si le Centre a réussi jusqu'ici à mobiliser des fonds pour les activités scientifiques, il risque à moyen et long terme de devenir de plus en plus dépendant des financements extrabudgétaires qui sont toujours aléatoires par définition, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19 où les priorités et les affectations des financements ont été redéfinies.

93. Le Conseil scientifique a bien conscience que la réduction budgétaire demandée aura un impact sur la capacité du CIRC à remplir son mandat au cours des deux prochaines années. Cette réduction présente un risque important pour la production future du Centre et le bien-être de son personnel.

94. Le Conseil scientifique souligne l'importance qu'ont, pour la Stratégie à moyen terme, tous les projets identifiés par le Secrétariat dans le cadre du Projet de programme et de budget, car ils s'inscrivent dans les domaines prioritaires fondamentaux ou nouveaux. Le Conseil scientifique encourage les Etats participants à verser des contributions volontaires supplémentaires, notamment par le biais du Compte principal des Contributions volontaires (CVCA), pour soutenir les projets qui risquent d'être sacrifiés si le budget devait subir une réduction de 3,3 millions d'euro.

95. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'adopter le Projet de programme et de budget (2022–2023) et de trouver une solution pour financer les domaines qui, selon le Secrétariat, devront subir des coupes si le budget devait être amputé de 3,3 millions d'euros, car ils sont essentiels pour assurer le maintien du succès du CIRC.

96. Le Conseil scientifique fait les observations suivantes et souhaite souligner que la totalité du budget ordinaire proposé et des ressources extrabudgétaires sont nécessaires pour le succès du programme proposé :

97. La Présidente félicite le personnel du CIRC pour la préparation du budget détaillé, ce qui représente déjà en soi un travail considérable et a permis d'atteindre un niveau de clarté et de transparence sans précédent.

98. Le Conseil scientifique demande si les réductions budgétaires envisagées risquent d'entraîner une réduction des effectifs. La Directrice reconnaît qu'il existe diverses stratégies pour sortir de cette impasse, l'approche choisie étant une coupe transversale générale. Plusieurs postes devenus vacants au cours des deux dernières années en raison de l'attrition naturelle (départs à la retraite ou démissions) ont malheureusement été gelés ou supprimés. Parmi les mesures compensatoires figurent l'obtention de subventions externes supplémentaires et le soutien des Etats participants actuels, ainsi que l'adhésion de nouveaux Etats participants.

99. Le Conseil scientifique demande si les problèmes budgétaires risquent d'entraîner des difficultés pour se maintenir à la pointe des avancées dans les nouveaux domaines. La Directrice précise que si l'accent a été mis sur certains nouveaux domaines (par exemple, l'économie de la santé) et sur le soutien aux chercheurs en début et en milieu de carrière, c'est pour pouvoir rester compétitif. On peut toutefois s'inquiéter de la capacité du CIRC à maintenir à long terme sa position de leader mondial dans la recherche sur le cancer s'il n'obtient pas de ressources supplémentaires.

100. Le Conseil scientifique suggère d'étudier la possibilité d'avoir recours à des bénévoles et de bénéficier de financements externes dans le cadre de détachements. Le bénévolat a été utilisé pour d'autres activités du CIRC (par exemple dans l'administration), mais jamais jusqu'ici dans le cadre de sa mission scientifique. Le CIRC est ouvert aux possibilités de détachements avec des organismes extérieurs et cherche activement à étendre ce domaine.

101. Le Conseil scientifique suggère de continuer à étudier les possibilités offertes par la collaboration avec l'OMS pour augmenter le nombre de membres du CIRC. L'OMS compte 194 Etats membres, et le CIRC 26 Etats participants. La Directrice indique que les Etats doivent remplir plusieurs critères pour adhérer au CIRC. Ils doivent notamment déjà disposer sur place d'un noyau de scientifiques et manifester leur désir de nouer des liens avec le CIRC. Le CIRC cherche en permanence à intégrer de nouveaux Etats participants et a mis en place une approche systématique pilotée par la Directrice et le Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures. Leurs efforts ont été quelque peu entravés récemment par la pandémie de COVID-19.

102. Le Conseil scientifique demande si une communauté de pays pouvait participer en tant qu'Etat participant du CIRC. Ce type d'adhésion collective n'est pas possible. Tout Etat membre de l'OMS peut poser sa candidature en tant qu'Etat participant du CIRC.

103. Le Conseil scientifique suggère d'étudier la possibilité pour les chercheurs du CIRC d'avoir des fonctions universitaires dans des entités externes, ce qui permettrait de soutenir les activités du Centre en offrant des possibilités supplémentaires de financement externes et d'élargir la base scientifique.

104. Le Conseil scientifique demande s'il ne faudrait pas créer une fondation pour attirer des fonds supplémentaires. La Directrice signale que l'OMS a récemment créé une telle fondation et que le CIRC travaillera avec la Fondation de l'OMS pour attirer des financements. Elle ajoute qu'il est également urgent de développer les activités de communication et de promotion du CIRC auprès de la population.

105. Le Conseil scientifique exhorte les Etats participants du CIRC à verser des contributions volontaires supplémentaires pour soutenir le Nouveau Centre, combler le déficit budgétaire et permettre au Centre de mettre en œuvre le programme proposé.

**DEMANDE DE SOUTIEN GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION.  
A. EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE ET B. INFRASTRUCTURE ET SERVICES  
INFORMATIQUES DE BASE ([Document SC/57/7](#))**

106. Le Conseil scientifique examine la demande de la Directrice concernant le prélèvement de 420 000€ sur le Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF), pour :

- a) Acheter trois appareils destinés au laboratoire d'histopathologie (mise à niveau de l'imagerie numérique, colorateur et cryostat) pour un total de 70 000€ ;

- b) Financer les infrastructures et les services informatiques de base, pour un total de 350 000€ sur une période de quatre ans.

107. Le Conseil scientifique note que le coût de maintenance annuel des équipements demandés sera couvert par le système de recouvrement des coûts du laboratoire d'histopathologie.

108. Le Conseil scientifique reconnaît que les systèmes informatiques (ou technologies de l'information) sont indispensables pour que le CIRC puisse atteindre ses objectifs stratégiques. Cette proposition vise à définir les investissements nécessaires dans ce domaine, dans le cadre de la nouvelle Stratégie à moyen terme et de la feuille de route des technologies de l'information 2021–2025.

109. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction de répondre favorablement à la demande de la Directrice et d'approuver l'allocation de 420 000€ à partir du GCSF.

110. Le Conseil scientifique voudrait savoir si les ressources sollicitées pour la numérisation des lames seront suffisantes. Le Dr Ian Cree estime que cela pourrait être suffisant pour quelques années sur la base des besoins actuels.

## **RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA SECTION GENETIQUE (GEN)/BRANCHE EPIDEMIOLOGIE GENOMIQUE (GEM) ET DISCUSSION (Document SC/57/WP5)**

111. Le rapport scientifique de la Section GEN/Branche Epidémiologie génomique (GEM) est présenté par le Dr James Cerhan, Président du Groupe d'audit.

112. Les membres du Groupe d'audit, conseillers externes et membres du Conseil scientifique, reçoivent de vifs remerciements pour leur précieuse contribution.

113. Le Groupe d'audit note ce qui suit concernant la Section GEN/Branche GEM :

- ***Evaluation de la qualité scientifique de la Branche GEM***

Travail réalisé par le Groupe Epidémiologie génétique (GEP) : Remarquable

Travail réalisé par le Groupe Prédispositions génétiques au cancer (GCS) : Remarquable

Nouveaux projets de la Branche GEM : Remarquables

- ***Evaluation de la pertinence des activités de la Branche GEM par rapport à la mission du CIRC***

Travail réalisé par le Groupe GEP : En parfaite adéquation

- Les projets du Groupe GEP, qui concernent notamment l'Europe de l'Est, l'Asie et l'Amérique du Sud, sont tout à fait pertinents par rapport à la mission du CIRC de mener des recherches sur le cancer dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI).
- Les projets du Groupe GEP sont indispensables à la mission du CIRC qui consiste à mieux comprendre les causes du cancer dans les populations du monde entier et à concevoir des stratégies de prévention et de détection précoce du cancer.

Travaux réalisés par le Groupe GCS : En parfaite adéquation

Nouveaux projets de la Branche GEM : En parfaite adéquation

- ***Aperçu des projets et de la vision stratégique de la Branche GEM***
  - Après avoir examiné les projets et la vision stratégique de la Branche GEM, le Groupe d'audit estime que l'on peut en attendre les résultats suivants :
    - Une meilleure compréhension des causes du cancer ;
    - L'identification et la validation de différents biomarqueurs, et notamment de marqueurs génétiques, pour la détection précoce du cancer et leur incorporation dans les modèles de dépistage existants ou pour cibler les individus qui nécessitent une surveillance clinique accrue ;
    - La compréhension des biomarqueurs, et notamment des biomarqueurs génétiques, qui ont un impact sur la survie après le diagnostic du cancer ;
    - Le renforcement des activités de recherche des chercheurs de la Branche GEM dans les domaines de la génétique et de la génomique au sein de consortiums internationaux.
- ***Recommandations générales pour la Branche GEM***
  - Le Groupe d'audit recommande de soutenir la Branche GEM au plus haut niveau tout au long des cinq prochaines années, que ce soit pour le programme de recherche général proposé, la formation ou le renforcement des capacités, éléments essentiels pour la Stratégie à moyen terme du CIRC. La Branche GEM mène une recherche de pointe, bénéficie de financements externes importants et couvre un large domaine qui va des études moléculaires permettant de comprendre l'incidence et les causes du cancer à la détection précoce.
  - Le Groupe d'audit soutient pleinement la consolidation des Groupes GEP et GCS au sein de la Branche GEM, ce qui devrait accélérer encore l'intégration et les synergies entre les différents programmes et stratégies de recherche, au niveau du traitement numérique et des expérimentations, et renforcer encore la compétitivité de la Branche GEM.
  - La Branche GEM devrait continuer à axer ses recherches sur les cancers et les populations peu étudiés, en particulier dans les PRFI, et développer ces études en fonction des possibilités de financement, en accordant la priorité à la recherche sur les populations africaines. La Branche GEM est bien placée pour être à la pointe des nouvelles découvertes générées par l'intégration de la génomique germinale à la génomique tumorale et aux autres technologies *omiques* dans le cadre des études épidémiologiques et cliniques menées dans diverses populations.
  - Il va falloir gérer attentivement les subventions, du fait de leur impact sur les ressources humaines et les infrastructures scientifiques, techniques et administratives nécessaires pour soutenir les projets. Il conviendra de mettre en place une gestion adaptée aux projets complexes et de grande envergure.
  - Pour que la Branche GEM (de même que les autres Branches du CIRC) reste compétitive, il faudra recruter des spécialistes de l'analyse multidimensionnelle (biostatistique, bioinformatique et traitement des données) à mesure que des postes se libéreront, et faire appel à de nouvelles stratégies pour leur recrutement (programmes de visites, ateliers, conférences, affiliations universitaires).
  - Il faudra maintenir les infrastructures indispensables pour la Branche GEM, de même que pour de nombreuses autres Branches du CIRC, notamment tout ce qui concerne le calcul haute performance (HPC) et l'informatique, les répertoires biologiques, la pathologie et les nouvelles technologies *omiques*, tout en

externalisant éventuellement certaines activités de laboratoire (par exemple le séquençage à grande échelle).

- Il conviendra de s'appuyer davantage sur les compétences de la Branche GEM pour les missions d'éducation et de formation du CIRC dispensées en interne ou à l'extérieur, ce qui aura l'avantage supplémentaire d'augmenter la visibilité du CIRC au niveau mondial.
- ***Observations supplémentaires en dehors de l'évaluation de la Branche GEM***
  - Tout le personnel, quel que soit son niveau, a exprimé sa fierté de travailler au CIRC et estime le travail intéressant et scientifiquement motivant. Les principaux problèmes identifiés concernent : les perspectives de carrière et de promotion (à tous les niveaux) ; les inégalités au niveau des postes (postes à financement stable par rapport aux postes à financement précaire) ; le manque de possibilités de promotion (« plafond de verre ») ; et le manque de personnel, ce qui a un impact sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
  - Les boursiers postdoctoraux considèrent leur expérience au CIRC comme une base solide pour démarrer leur carrière. Ils ont également noté un changement important dans la culture du CIRC, et se sentent désormais valorisés. Parmi les principaux problèmes identifiés figurent l'accessibilité financière aux soins de santé, aux crèches, etc. Certains estiment qu'ils méritent d'être traités davantage comme des chercheurs indépendants que comme des stagiaires. A l'avenir, il serait utile pour le Groupe d'audit de disposer d'informations sur la trajectoire et la carrière des chercheurs postdoctoraux après leur départ du CIRC.
  - Il règne une certaine confusion au niveau de la gestion de la réorganisation en différentes Branches et du déménagement prévu dans les nouveaux locaux.
  - Le personnel apprécie les initiatives du CIRC en matière de tutorat et de leadership. Il semble possible et souhaitable d'améliorer encore les activités de tutorat, notamment en ce qui concerne la formation des supérieurs hiérarchiques et des dirigeants. Une évaluation plus systématique du processus d'audit périodique serait utile pour répondre aux commentaires concernant leur fonctionnement quelque peu hétérogène.

114. Les recommandations générales pour la Branche GEM sont adoptées après avoir fait l'objet de discussions.

115. En réponse, la Directrice :

- Remercie les membres du Conseil scientifique qui ont participé à ce Groupe d'audit, et plus particulièrement le Dr Cerhan qui l'a présidé.
- Adresse ses félicitations au Dr Paul Brennan et au Dr James McKay, ainsi qu'à leurs équipes, pour ce bilan remarquable.

116. Le Chef et le Chef adjoint remercient les membres du Groupe d'audit pour leur contribution.

117. Le Dr Brennan apprécie particulièrement la recommandation de poursuivre les recherches dans les PRFI. Il pense que ce ne sera pas facile de travailler davantage dans la région africaine, mais cette suggestion sera soigneusement examinée par la Branche GEM.

118. Le Dr Brennan aborde la recommandation relative à la gestion des projets ; il reconnaît qu'il est important de la renforcer.

119. Le Dr Brennan discute également de l'équilibre entre le travail effectué au CIRC et l'externalisation des activités.

120. Le Dr Brennan aborde les questions du tutorat et de l'importance de cet aspect pour le déroulement des carrières des chercheurs au sein de leurs équipes.

121. Le Dr Brennan évoque certains problèmes rencontrés en particulier dans les domaines de la bioinformatique et de l'analyse des données, sachant que le CIRC risque de manquer des opportunités en raison des difficultés budgétaires actuelles.

122. Le Dr McKay confirme que la recommandation de se concentrer sur les PRFI est très appréciée et correspond aux projets de la Branche GEM.

123. Le Dr McKay indique que deux membres du personnel travaillant dans le domaine de la biologie intégrative contribuent activement aux activités de la Branche GEM.

124. Le Dr McKay rappelle qu'il est indispensable de s'assurer de disposer de bases solides avant de se lancer dans des analyses moléculaires complexes en aval.

125. Le Conseil scientifique mentionne qu'il existe une opportunité unique de s'intéresser au Moyen-Orient, en raison de ses particularités. Le Dr Brennan répond que c'est une région sur laquelle le CIRC espère étendre ses activités.

126. Le Conseil scientifique suggère au CIRC de prendre la tête d'une initiative mondiale sur le cancer du sein, ce qui pourrait constituer une nouvelle possibilité de financement externe. La Directrice indique que la priorité consiste à s'intéresser aux régions du monde traditionnellement mal desservies. L'initiative de l'OMS sur le cancer du sein ouvre aussi des perspectives dans ce contexte.

127. Le Conseil scientifique suggère d'effectuer des recherches sur les caractéristiques moléculaires du cancer gastrique présent dans certaines régions. Le Dr Brennan indique que cette idée, très intéressante, mérite d'être étudiée.

128. Le Conseil scientifique demande si la Branche GEM envisage de travailler avec d'autres Branches. Le Dr Brennan et le Dr McKay indiquent qu'ils sont déjà en contact avec d'autres équipes du CIRC, notamment avec la Branche Surveillance du cancer (CSU), dont les travaux sont souvent à la source des recherches de la Branche GEM.

129. Le Dr Robbins, Président du Conseil de Direction, demande s'il serait possible d'explorer les relations entre le microbiote et le système immunitaire dans les populations étudiées par la Branche GEM. Le Dr Brennan signale que la Branche GEM a participé à des études menées en parallèle sur le rôle du microbiote dans le cancer. Le Dr McKay indique que les interactions entre la génétique des lignées germinales et le microenvironnement de l'hôte est un thème très intéressant.

130. Le rapport du Groupe d'audit de la Branche Epidémiologie génomique (GEM) est officiellement adopté par le Conseil scientifique.

## **ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA 58<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2022**

131. Le Dr Janne Pitkaniemi est élu Président.

132. Le Dr Manami Inoue est élue Vice-Présidente.



### **DATE DE LA PROCHAINE SESSION**

133. La 58<sup>ème</sup> Session du Conseil scientifique aura lieu (à distance) les mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 février 2022.

134. Les audits des Sections/Branches CSU et ENV auront lieu (à distance) du lundi 24 au vendredi 28 janvier 2022.

### **ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE** (Document SC/57/8)

135. Le rapport de la Cinquante-septième Session du Conseil scientifique **est adopté**.

### **CLOTURE DE LA SESSION**

136. Les remerciements habituels sont échangés.

137. Le Dr Weiderpass remercie les Docteurs Salha M. Bujassoum Al Bader (Qatar), Jacqueline Clavel (France), Christine Friedenreich (Canada), Maria Sibilía (Autriche) et João P.B. Viola (Brésil), membres sortants du Conseil scientifique.

**ANNEXE 1 – ACRONYMES (Sections et Groupes, puis Piliers et Branches)**

<b>ACRONYME</b>	<b>SECTION / GROUPE</b>	<b>CHEF DE SECTION / DE GROUPE</b>
<b>CSU</b>	<b>Section SURVEILLANCE DU CANCER</b>	Dr F. Bray Sous-chef : Dr I. Soerjomataram
<b>EDP</b>	<b>Section DETECTION PRECOCE ET PREVENTION</b>	<b>Dr J. Schüz (par intérim)</b>
<b>PRI</b>	Groupe Prévention et mise en œuvre	Dr M. Almonte
<b>SCR</b>	Groupe Dépistage	Dr P. Basu
<b>ENV</b>	<b>Section ENVIRONNEMENT ET RAYONNEMENTS</b>	<b>Dr J. Schüz</b> Sous-chef : Dr V. McCormack
<b>ESC</b>	<b>Section SYNTHESE DES DONNEES ET CLASSIFICATION</b>	<b>Dr I. Cree</b>
<b>IHB</b>	Groupe <i>Handbooks</i> du CIRC	Dr B. Lauby-Secretan
<b>IMO</b>	Groupe Monographies du CIRC	Dr M. Schubauer-Berigan
<b>WCT</b>	Groupe Classification OMS/CIRC des Tumeurs	Dr I. Cree
<b>GEN</b>	<b>Section GENETIQUE</b>	<b>Dr P. Brennan</b>
<b>GCS</b>	Groupe Prédpositions génétiques au cancer	Dr J. McKay
<b>GEP</b>	Groupe Epidémiologie génétique	Dr P. Brennan
<b>INF</b>	<b>Section INFECTIONS</b>	<b>Dr M. Tommasino</b>
<b>ICB</b>	Groupe Biologie des infections et cancer	Dr M. Tommasino
<b>ICE</b>	Groupe Epidémiologie des infections et cancer	Dr G. Clifford
<b>MCA</b>	<b>Section MECANISMES DE LA CANCEROGENESE</b>	<b>Dr Z. Herceg</b>
<b>EGE</b>	Groupe Epigénétique	Dr Z. Herceg
<b>MMB</b>	Groupe Mécanismes moléculaires et biomarqueurs	Dr J. Zavadil
<b>NME</b>	<b>Section NUTRITION ET METABOLISME</b>	<b>Dr M. Gunter</b>
<b>BMA</b>	Groupe Biomarqueurs	Dr A. Scalbert
<b>NEP</b>	Groupe Epidémiologie nutritionnelle	Dr M. Gunter
<b>NMB</b>	Groupe Méthodologie nutritionnelle et biostatistiques	Dr P. Ferrari
<b>DIR</b>	<b>Bureau de la Directrice</b>	<b>Dr E. Weiderpass (Directrice)</b>
<b>ETR</b>	Groupe Education et formation	Mme A. Berger
<b>LSB</b>	Groupe Services de laboratoire et Biobanque	Dr Z. Kozlakidis
<b>SSR</b>	<b>Section Soutien à la recherche</b>	<b>Dr T. Landesz (DAF)</b>
<b>ASO</b>	Services intérieurs	Mme E. Françon
<b>BFO</b>	Services du budget et des finances	Mme A. Santhiprechachit
<b>HRO</b>	Services des ressources humaines	M. D. Kavanagh
<b>ITS</b>	Services des technologies de l'information	M. F. Lozano

<b>ACRONYME</b>	<b>PILIER / BRANCHE</b>
	<b>Pilier I : LES DONNEES AU SERVICE DE L'ACTION</b>
CSU	Branche Surveillance du cancer
	<b>Pilier II : COMPRENDRE LES CAUSES DU CANCER</b>
GEM	Branche Epidémiologie génomique
NME	Branche Nutrition et métabolisme
	<b>Pilier III : DE LA COMPREHENSION A LA PREVENTION</b>
ENV	Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie
EGM	Branche Epigénomique et mécanismes
EPR	Branche Détection précoce, prévention et infections
	<b>Pilier IV : MOBILISATION DES CONNAISSANCES</b>
ESC	Branche Synthèse des données et classification
LCB	Branche Formation et renforcement des capacités
	<b>BUREAU DE LA DIRECTRICE</b>
<b>SSR</b>	<b>SOUTIEN A LA SCIENCE ET A LA RECHERCHE</b>

## ANNEXE 2 – DECLARATIONS D'INTERETS

Tous les membres du Conseil scientifique ont fourni une déclaration d'intérêts.

Une minorité des membres du Conseil scientifique a déclaré avoir des intérêts à différents titres :

- ✓ Subventions de recherche provenant du secteur privé ;
- ✓ Honoraires du secteur privé perçus à titre personnel pour une activité de conseil ;
- ✓ Intérêts perçus sur des investissements dans le secteur privé ;
- ✓ Droits de propriété intellectuelle (détention de brevets).

La liste des intérêts déclarés a pu être consultée sur demande auprès de la Présidente et du Vice-Président pendant la durée de la réunion.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêts potentiel ou important par rapport au contenu de la réunion.

Les personnes ayant déclaré des intérêts ont été invitées à approuver le contenu du tableau ci-dessous, après l'avoir vérifié.

<b>Membres du Conseil scientifique</b>	<b>Intérêts déclarés</b>
James Robert Cerhan	Déclare que son unité de la Clinique Mayo a bénéficié antérieurement de subventions de recherche de la part de NanoString Technologies et bénéficie actuellement de subventions de la part de Celgene et de Genentech
Gunilla Enblad	Déclare avoir antérieurement reçu des honoraires de la part de Gilead en sa qualité de membre d'un groupe consultatif
William Gallagher	Déclare détenir des actions d'OncoMark Ltd en sa qualité de directeur scientifique ; recevoir à titre personnel des honoraires pour des missions de conseil pour Carrick Therapeutics, et détenir les brevets déposés sous les matricules US8116551B2 et EP2227774B1, GB0504302D0, FR2784383B1 US7220732B2 et EP1492799B1